



**CAISSE NATIONALE
DES
AUTOROUTES**

COMPTE FINANCIER AU 30 JUIN 2020

BILAN AU 30 JUIN 2020

A C T I F		REF. NOTE	MONTANT 30/06/2020	MONTANT 31/12/2019	MONTANT 30/06/2019
ACTIF IMMOBILISE					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
	3.1		1 174 455 322,15 €	1 167 266 086,12 €	1 187 543 207,28 €
Prêts directs aux Sociétés concessionnaires d'autoroutes			1 140 668 706,05 €	1 149 793 911,97 €	1 153 543 911,97 €
Intérêts courus			33 786 616,10 €	17 472 174,15 €	33 999 295,31 €
TOTAL I :			1 174 455 322,15 €	1 167 266 086,12 €	1 187 543 207,28 €
ACTIF CIRCULANT					
CREANCES D'EXPLOITATION					
			230 362,83 €	267 599,23 €	348 434,21 €
Créances Clients et comptes rattachés	3.2		230 362,83 €	267 599,23 €	348 434,21 €
DISPONIBILITES					
			39 557 309,55 €	3 128 604,78 €	42 354 341,95 €
Comptes courant et à terme à la Caisse des Dépôts			39 557 309,55 €	3 128 604,78 €	42 354 341,95 €
Intérêts à recevoir			- €	- €	- €
TOTAL II :			39 787 672,38 €	3 396 204,01 €	42 702 776,16 €
TOTAL GENERAL (I + II)			1 214 242 994,53 €	1 170 662 290,13 €	1 230 245 983,44 €
P A S S I F					
FONDS PROPRES					
	3.3		34 686 317,27 €	2 901 204,01 €	3 166 204,01 €
Report à nouveau			101 204,01 €	2 901 204,01 €	3 166 204,01 €
Résultat de l'exercice			34 585 113,26 €	- €	- €
TOTAL I :			34 686 317,27 €	2 901 204,01 €	3 166 204,01 €
DETTES					
DETTES FINANCIERES					
	3.4		1 178 830 528,07 €	1 167 266 086,12 €	1 191 715 235,43 €
Emprunts obligataires			1 008 263 911,75 €	1 008 263 911,75 €	1 008 263 911,75 €
Intérêts courus.			31 707 107,39 €	16 306 850,92 €	31 702 622,30 €
Emprunts contractuels			136 780 000,22 €	141 530 000,22 €	149 452 028,37 €
Intérêts courus			2 079 508,71 €	1 165 323,23 €	2 296 673,01 €
TOTAL II :			1 178 830 528,07 €	1 167 266 086,12 €	1 191 715 235,43 €
DETTES NON FINANCIERES					
	3.5		726 149,19 €	495 000,00 €	35 364 544,00 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			- €	- €	- €
Autres dettes			726 149,19 €	495 000,00 €	35 364 544,00 €
TOTAL III :			726 149,19 €	495 000,00 €	35 364 544,00 €
TOTAL GENERAL (I + II + III)			1 214 242 994,53 €	1 170 662 290,13 €	1 230 245 983,44 €

La référence note renvoie au paragraphe de l'annexe.

RESULTAT AU 30 JUIN 2020

C H A R G E S		REF. NOTE	MONTANT 30/06/2020	MONTANT 31/12/2019	MONTANT 30/06/2019
CHARGES DE FONCTIONNEMENT					
ACHATS ET CHARGES EXTERNES			230 362,82 €	502 273,66 €	234 674,43 €
- Rémunérations intermédiaires			- €	- €	- €
- Annonces, études et réalisations publicitaires			- €	10 752,00 €	- €
- Commissions de paiement de service financier			- €	- €	- €
- Remboursement à la CDC des frais de gestion		4.1	229 958,78 €	464 986,38 €	232 493,19 €
- Honoraires			404,04 €	26 535,28 €	2 181,24 €
AUTRES CHARGES DE FONCTIONNEMENT			- €	- €	- €
- Pénalités sur contrats			- €	- €	- €
- Autres charges de fonctionnement			- €	- €	- €
TOTAL I :			230 362,82 €	502 273,66 €	234 674,43 €
CHARGES FINANCIERES					
AUTRES CHARGES FINANCIERES :		4.2	18 134 474,94 €	36 570 552,88 €	53 004 979,35 €
- Intérêts des emprunts et avances			18 134 474,94 €	36 570 552,88 €	53 004 979,35 €
- Versement des produits financiers aux SCA			- €	- €	- €
TOTAL II :			18 134 474,94 €	36 570 552,88 €	53 004 979,35 €
TOTAL DES CHARGES			18 364 837,76 €	37 072 826,54 €	53 239 653,78 €
SOLDE CREDITEUR = BENEFICE			34 585 113,26 €	- €	- €
TOTAL GENERAL			52 949 951,02 €	37 072 826,54 €	53 239 653,78 €
P R O D U I T S		REF. NOTE	MONTANT 30/06/2020	MONTANT 31/12/2019	MONTANT 30/06/2019
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT					
PARTICIPATION DES SCA :		4.3	230 362,82 €	502 273,66 €	234 674,43 €
- aux frais d'émission d'emprunts			- €	- €	- €
- aux frais de gestion			230 362,82 €	502 273,66 €	234 674,43 €
- aux frais de service financier			- €	- €	- €
AUTRES PRODUITS DE GESTION		4.4	- €	- €	- €
- Pénalités perçues sur contrats			- €	- €	- €
- Autres produits de gestion			- €	- €	- €
TOTAL I :			230 362,82 €	502 273,66 €	234 674,43 €
PRODUITS FINANCIERES					
INTERETS ET PRODUITS :			52 719 588,20 €	36 570 552,88 €	53 004 979,35 €
- Intérêts sur prêts			52 719 588,20 €	36 570 552,88 €	53 004 979,35 €
- Intérêts bancaires			- €	- €	- €
AUTRES PRODUITS FINANCIERES :			- €	- €	- €
- Produits financiers divers			- €	- €	- €
TOTAL II :			52 719 588,20 €	36 570 552,88 €	53 004 979,35 €
TOTAL GENERAL			52 949 951,02 €	37 072 826,54 €	53 239 653,78 €

La référence note renvoie au paragraphe de l'annexe.

ANNEXE

au 30 juin 2020

1. CADRE JURIDIQUE

La Caisse Nationale des Autoroutes (CNA) est un établissement public national à caractère administratif doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

Elle est assujettie aux principes généraux de la comptabilité publique, est dotée d'un agent comptable et, conformément aux dispositions du décret de création, sa gestion administrative est assurée par la Caisse des dépôts sous le contrôle du Conseil d'administration de la CNA.

2. PRINCIPES COMPTABLES GENERAUX

Depuis le 1^{er} janvier 2019, la réglementation financière et comptable appliquée est celle fixée par le décret du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (organisme non soumis à la comptabilité budgétaire).

Les états financiers sont présentés conformément à l'instruction comptable commune.

Les principes comptables appliqués sont :

- permanence des méthodes ;
- continuité de l'exploitation ;
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue est l'évaluation aux coûts historiques des éléments inscrits en comptabilité.

3. METHODES APPLIQUEES AUX PRINCIPAUX POSTES DU BILAN

ACTIF

3.1. Immobilisations financières

Le montant qui figure au bilan correspond aux prêts effectivement versés.

Les intérêts courus sont rattachés aux comptes de prêts pour leur montant couru et non échu calculé prorata temporis.

Chaque prêt est comptabilisé pour sa valeur brute, les commissions, primes et frais étant répercutés simultanément sur les sociétés concessionnaires d'autoroutes (SCA).

3.2. Créances

Ce poste retrace principalement les frais de gestion à répercuter sur les SCA.

PASSIF

3.3. Fonds propres

Ce poste enregistre les réserves, le report à nouveau et le résultat de l'exercice. Au 30 juin, le résultat affiché résulte du décalage existant entre la perception fin juin des intérêts sur prêts consentis aux SCA et le paiement début juillet des intérêts d'emprunts contactés par la CNA.

3.4. Dettes financières

Les emprunts sont enregistrés pour leur valeur de remboursement. Les intérêts courus des emprunts obligataires et contractuels sont calculés prorata temporis.

3.5. Dettes non financières

Les dettes non financières ou de fonctionnement correspondent principalement aux avances de trésorerie des SCA, aux intérêts du compte des disponibilités courantes à reverser aux SCA et aux charges à payer.

4. PRINCIPAUX COMMENTAIRES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

CHARGES

4.1. Remboursement à la CDC des frais de gestion

Ces frais représentent les prestations facturées par la Caisse des dépôts au titre de son concours à la gestion administrative, comptable et financière de l'établissement.

4.2. Charges financières

Ce poste comprend les intérêts payés à l'échéance des emprunts obligataires et contractuels.

PRODUITS

4.3. Participation des SCA

Les sociétés concessionnaires d'autoroutes participent au remboursement à la CNA de l'ensemble des charges de fonctionnement et financières à proportion de leurs encours respectifs.

4.4. Autres produits de gestion

Ce poste retrace notamment les produits pouvant résulter d'une rupture partielle d'adossement entre les emprunts souscrits et les prêts consentis.

Les sociétés concessionnaires d'autoroutes participent à l'ensemble des charges d'exploitation et financières de la CNA à proportion de leurs encours respectifs.

Sauf décalage de remboursement entre les emprunts souscrits et les prêts consentis, l'évolution des produits est identique à celle des charges.

Le cas échéant, le décalage peut se traduire par un produit exceptionnel pour la CNA.

Le résultat au 30 juin est par conséquent égal à 34 585 113,26 €.